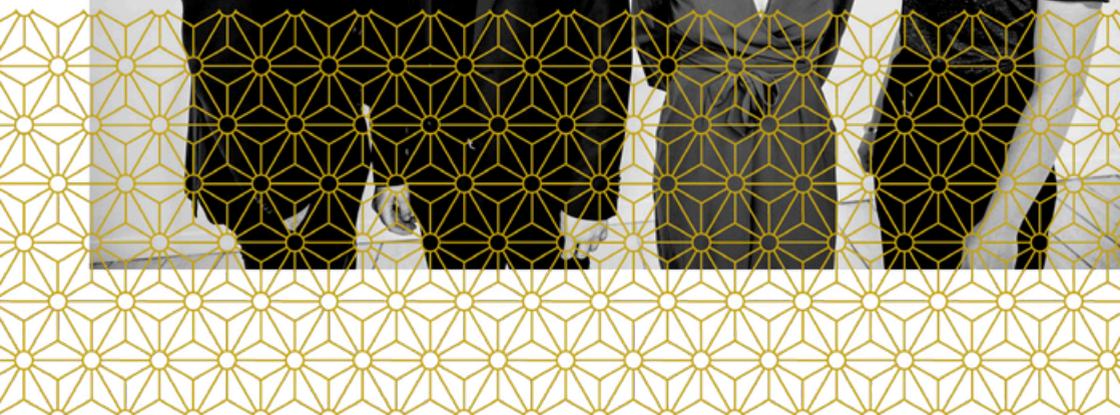


Soutenez le Quatuor Anches Hantées



Le QAH

Du haut de sa troisième décennie frémissante, le Quatuor Anches Hantées allie expérience, maturité et jeunesse avec une moyenne d'âge de 35 ans seulement.

Le QAH a fait et trouvé sa place, se positionnant comme un véritable pont entre exigence, tradition et mouvement, rencontres et modernité.

Fanny M, créé et enregistré en 22/23, cohabitera donc aisément aux côtés de Strauss&Co qui verra le jour lui aussi cette saison (avec des danseurs classique et hip hop) ; et c'est la réussite du QAH que de trouver l'équilibre entre programme dense (souvent pensé comme destiné aux mélomanes avertis) et forme plus ouverte et éclectique (grand public) et de les rendre perméables. Le QAH tend la main à tous les publics, les fait se confondre pour créer celui de demain.

Plus de scrupules aux emprunts de répertoire donc, le QAH a tourné cette page. Le répertoire du QAH lui appartient, c'est un levier, un outil pour s'exprimer.

22/23 poursuivra l'ouverture à tous les publics et une volonté d'inclusion toujours plus forte. Cette saison marquera néanmoins le début d'une ère nouvelle avec ces deux programmes naissants qui s'épanouiront ces prochaines saisons et verront apparaître les fondements d'une création enthousiasmante à venir, autour du Petit Prince.

« Le Quatuor Anches Hantées démontre une extraordinaire souplesse et se plie aux plus étonnantes exigences techniques, dans des transcriptions remarquables de quatuors à cordes de Mozart et Beethoven. »

Patrick Szersnovicz, Diapason

Devenez Mécène de l'association Quatuor Anches Hantées !

Par votre don, c'est l'audace du Quatuor que vous encouragez, ce sont plus de 20 années de musique et de projets de plus en plus fous que vous supportez, ce sont des actions de médiation culturelle et d'ouverture aux publics que vous aidez.

En devenant mécène du Quatuor Anches Hantées vous bénéficiez de contreparties (albums offerts, invitations à des concerts, etc.) et vous contribuez au rayonnement et à la pérennité du Quatuor ! Quelque soit son montant votre don n'est pas anodin, et nous vous remercions chaleureusement.

Particulier : L'association, au vu de son projet artistique - articles 200 et 238 bis du code général des impôts - est autorisée à délivrer des reçus fiscaux offrant une déduction d'impôts de 66 %. Rejoignez-nous !

Entreprise : l'ensemble des versements permet de bénéficier d'une réduction d'impôt sur les sociétés de 60 % du montant de ces versements.



Allez plus loin, devenez Ami du QAH !

Qu'est ce que c'est ? Un cercle de proches, de mélomanes, de fans de clarinette et de musique de chambre. Ce sont des donateurs qui apportent un soutien financier annuel au Quatuor et qui sont (ou vont devenir !) des contacts proches et fidèles.

Les Amis (et la personne qui les accompagne) sont invités chaque année à un événement privé à Paris. Ce moment convivial est l'occasion d'en apprendre plus sur nos nouveaux projets, de profiter d'un concert privé et de découvrir en avant première les nouvelles pièces et les nouveaux programmes du Quatuor !

Et, évidemment, un moment pour trinquer avec les artistes.

En plus de cela, les Amis seront invités à cinq des concerts du Quatuor. What else ?

En quelque sorte, un plongeon au cœur du QAH !

Pour entrer dans le cercle, nous avons décidé d'un montant de don minimum, de la somme de 500 €, ou 42 € par mois.

En ajoutant la différence à votre précédent don, les deux seront cumulés pour atteindre cette somme et faire de vous un Ami !

Pour faire un don et/ou devenir Ami du QAH, rendez-vous sur cette page web : <https://www.quatuoranchesantees.com/mecenas/>



Ou scannez
le QR code

DIFFUSION

Corentin Maurel
06 24 66 88 16
diffusion@qah.fr

PRODUCTION/
ADMINISTRATION

admin@qah.fr
06 23 94 18 53

ARTISTES

contact@qah.fr
WWW.QAH.FR



LES SOUTIENS DU QUATUOR ANCHES HANTÉES

